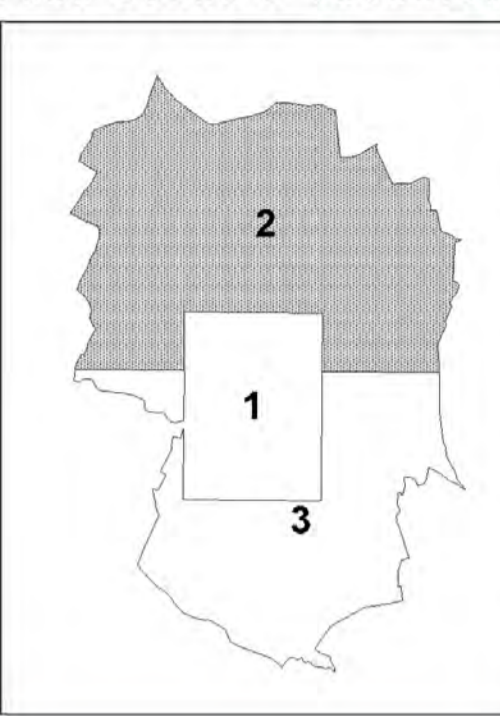


DÉCLARATION DE PROJET N°1

Plan de zonage N°2

Echelle 1/5 000
Edité le : 07/09/2018
Fichier : 17106_Zonage_DP1_P2.WOR



Vu pour être annexé à la délibération du 20 septembre 2018

PLU approuvé le 23/10/2006
MODIFICATION N°1 approuvée le 05/05/2008
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 approuvée le 05/05/2011
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 approuvée le 05/05/2011
MODIFICATION N°3 approuvée le 12/03/2014
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 approuvée le 08/12/2016
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 approuvée le 19/12/2017



Département de l'Indre-et-Loire

atu.

Agence d'Urbanisme et d'Agglomération de Tours

- Limite de zone
- ⊗ Emplacement réservé
- ▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Retrait par rapport à l'axe de la voie (L115-5 à 8)
- ▨ Emplacement de VCI pour insertion d'une piste cyclable (Emplacement réservé n°7)
- ⊗ Principe de raccordement des voies
- ▨ Terrain cultivé à protéger

100 m

Référence : DGI/CD37-Castane 2015

